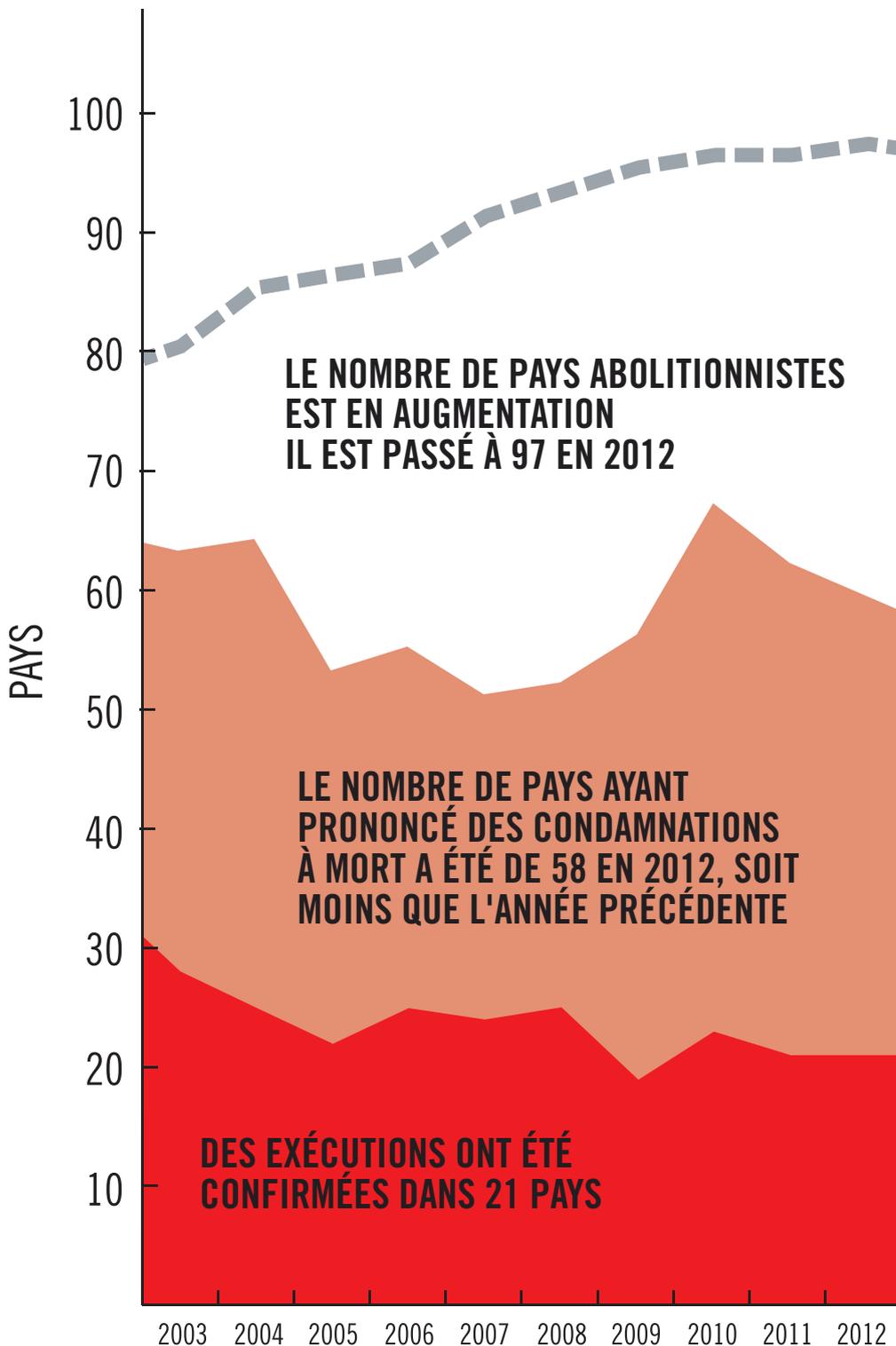


PEINE DE MORT TENDANCE MONDIALE 2003-2012



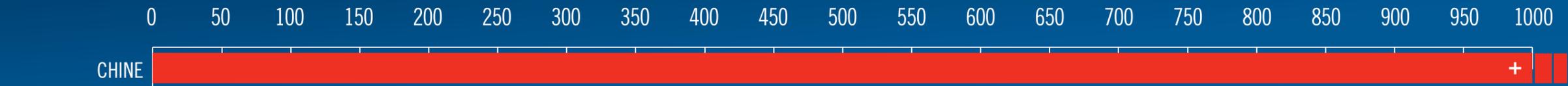
Une loi supprimant totalement la peine capitale est entrée en vigueur en Lettonie, faisant de cet État le 97^e pays abolitionniste pour tous les crimes. Il y a dix ans, en 2003, ces pays étaient au nombre de 80. Au total, 140 pays ont aboli la peine capitale en droit ou en pratique.

Au moins 1 722 personnes ont été condamnées à mort dans 58 pays en 2012. C'est moins qu'en 2011, où au moins 1 923 personnes avaient été condamnées à mort dans 63 pays, et c'est la deuxième année de baisse consécutive (en 2010 : au moins 2 024 condamnations à mort dans 67 pays).

En 2012, Amnesty International a recensé des exécutions dans 21 pays. On ne peut exclure que des exécutions aient eu lieu en Égypte et en Syrie, même si aucune n'a pu être confirmée. Ce chiffre témoigne d'une baisse significative du recours à la peine capitale en dix ans, puisque 28 pays avaient procédé à des exécutions en 2003.

2012

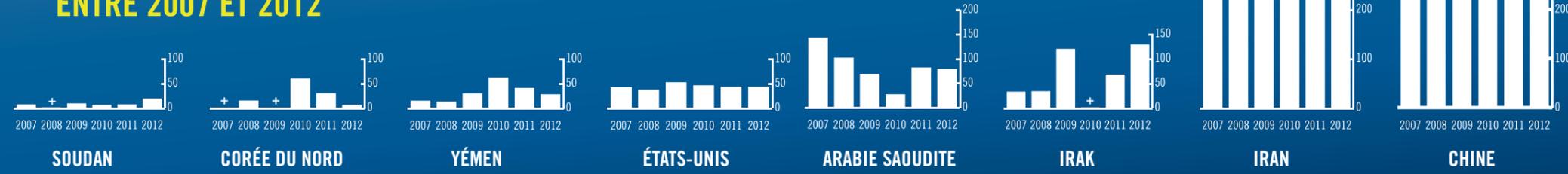
PAYS PRATIQUANT L'EXÉCUTION



LES HUIT PIRES ÉTATS CRIMINELS EN 2012



HUIT PAYS QUI N'ONT CESSÉ D'EXÉCUTER ENTRE 2007 ET 2012



Le signe « + » indique que l'estimation d'Amnesty International est un chiffre minimum. Le signe « + » non précédé d'un chiffre signifie que des exécutions (au moins deux) ont eu lieu dans le pays cité, mais qu'il n'a pas été possible de réaliser une estimation plus précise.

Cette carte donne l'emplacement indicatif des frontières et des États ou territoires. Elle ne doit pas être considérée comme le point de vue d'Amnesty International sur les zones faisant l'objet d'un litige.

On ne peut exclure que des exécutions aient eu lieu en Égypte et en Syrie, mais Amnesty International n'a pu en confirmer aucune.

TENDANCES MONDIALES 2012

0 EXÉCUTION
À BAHREÏN,
À SINGAPOUR
ET AU VIËT-NAM

0 PRISONNIER SOUS
LE COUP D'UNE
CONDAMNATION À MORT
EN SIERRA LEONE

97 PAYS ONT ABOLI
LA PEINE DE MORT
POUR TOUS LES CRIMES
– DONT LA LETTONIE
EN 2012

2^e PROTOCOLE FACULTATIF
SE RAPPORTANT AU PIDCP
(ABOLITION DE LA PEINE DE MORT) :
RATIFIÉ PAR LE BÉNIN
ET LA MONGOLIE,
SIGNÉ PAR MADAGASCAR

111 ÉTATS MEMBRES
DES NATIONS UNIES
ONT VOTÉ POUR
UN MORATOIRE SUR
LES EXÉCUTIONS

LE GHANA ACCEPTE
LES RECOMMANDATIONS
L'INVITANT À ABOLIR
LA PEINE DE MORT
DANS SA NOUVELLE
CONSTITUTION

DÉCAPITATION, PENDAISON,
INJECTION LÉTALE, FUSILLADE :
LES MÉTHODES D'EXÉCUTION
UTILISÉES EN 2012

43 EXÉCUTIONS AUX ÉTATS-UNIS
AUTANT QU'EN 2011, BIEN QUE LE NOMBRE
D'ÉTATS ABOLITIONNISTES (17) AIT AUGMENTÉ

9 PAYS,
LA PEINE DE MORT
RESTE OBLIGATOIRE
POUR CERTAINS CRIMES

11 PAYS ONT EU RECOURS
À LA PEINE DE MORT POUR
DES INFRACTIONS
À LA LÉGISLATION
SUR LES STUPEFIANTS

LE BÉLARUS RESTE LE SEUL
PAYS D'EUROPE ET D'ASIE CENTRALE
À PROCÉDER ENCORE
À DES EXÉCUTIONS

LES EXÉCUTIONS
ONT REPRIS
AU BOTSWANA,
EN GAMBIE,
EN INDE, AU JAPON
ET AU PAKISTAN

LE NOMBRE DE CRIMES
PASSIBLES DE LA PEINE
DE MORT A AUGMENTÉ
AU BANGLADESH ET AU KENYA

8 PAYS, DES GENS
ONT ÉTÉ CONDAMNÉS À MORT
OU EXÉCUTÉS APRÈS AVOIR
« AVOUÉ » SOUS LA TORTURE
OU D'AUTRES MAUVAIS
TRAITEMENTS

99% DES EXÉCUTIONS
AU MOYEN-ORIENT ET
EN AFRIQUE DU NORD
ONT EU LIEU EN ARABIE SAOUDITE,
EN IRAK, EN IRAN ET AU YÉMEN

9 PERSONNES EXÉCUTÉES
EN SECRET UN JOUR D'AÔÛT
EN GAMBIE

AMNESTY
INTERNATIONAL

